



CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE ANIMATION ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE



Le certificat complémentaire AMAP atteste des compétences de son titulaire à travailler dans des structures développant des programmes ou des projets d'animation en direction du public sénior, et des publics spécifiques, toujours dans l'optique du sport santé. Il permet à l'animateur d'assurer en autonomie, la conduite des cycles d'animation participant au maintien de l'autonomie des personnes.

LES PRÉ-REQUIS

- ↳ ÊTRE TITULAIRE D'UNE DES ATTESTATIONS DE **FORMATION RELATIVE AU SECOURISME** (PSC1, SST..)
- ↳ ÊTRE TITULAIRE D'UN **BPJEPS** OU ÊTRE **EN COURS DE PASSAGE DU DIPLÔME BPJEPS**
- ↳ **AVOIR 18 ANS**

LES MODES DE FINANCEMENT

- ↳ AUTO-FINANCEMENT
- ↳ CPF (MONCOMPTEFORMATION)
- ↳ FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
- ↳ PÔLE EMPLOI

TARIFS

- ↳ DEVIS SUR DEMANDE ! CONTACTEZ-NOUS

PROGRAMME

- ↳ Prendre en compte les caractéristiques des personnes concernées par une perte importante d'autonomie pour préparer une action d'animation
- ↳ Mobiliser les connaissances associées aux différentes personnes concernées par une perte importante d'autonomie
- ↳ Préparer une action d'animation participant au maintien de l'autonomie de la personne
- ↳ Conduire une action d'animation participant au maintien de l'autonomie de la personne

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- ↳ MISES EN SITUATION PRATIQUE
- ↳ ENTRETIENS THÉORIQUES

Certains animateurs sont employés dans des structures accueillant des personnes vivant une situation de perte d'autonomie individuelle importante. Dans ce cadre, leurs activités professionnelles les amènent à travailler en équipe pluridisciplinaire et les animations qu'ils sont amenés à conduire participent à atteindre les objectifs suivants : le ralentissement du processus de perte d'autonomie individuelle ; le maintien d'un lien avec le milieu de vie antérieur ; le maintien de la curiosité permettant la stimulation de l'activité et des capacités intellectuelles ; le maintien des capacités de relation sociale permettant de freiner le processus abandonnique ; l'entretien de la mémoire ; l'entretien des capacités physiques et/ ou psychiques de la personne.



SESSION 2021 - 2022



FORMATION DU 1 DECEMBRE AU 16 JUIN 2023



DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 1 NOVEMBRE 2022

UN JEUDI ET
UN VENDREDI
PAR MOIS

VOTRE CENTRE DE FORMATION

2 salles de formation

Une salle de pratique haltérophilie - musculation



Des formateurs professionnels dans leurs domaines

Du matériel haut de gamme



484 Rue Antoine de Saint Exupéry
14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON
Quartier Koenig



LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

EN CAS DE SITUATION DE HANDICAP, CONTACTEZ-NOUS !



02.31.91.76.55

CONTACTCAENTRAINING@GMAIL.COM